

**Compte-rendu de la 82<sup>ème</sup> réunion  
du Comité d'Entreprise  
du CFAI Alsace  
Le 12 novembre 2015 de 9 h00 à 13 h 00**

Collège unique :

**PRESENTS :**

**Membres Titulaires FO:** Céline RISOLA, David FERNANDEZ, Philippe FUCHS, Joël PETERSCHMITT

**Membres Suppléants FO :** Félicien FETET

**Membre Suppléant :** Ophélie COLLADOS

**Direction :** Mme Nathalie GROSS, M. Frédéric VICQUERY

**ABSENT EXCUSE:** Sébastien DEFER, Fabrice SIMONKLEIN

- 1) **Approbation du compte rendu de réunion du 08 octobre 2015**  
Le compte rendu de la réunion est validé par les membres du CE.
- 2) **Effectifs salariés du CFAI Alsace**  
Le CFAI compte 95 salariés: soit 27 administratifs, 38 formateurs permanents, 4 techniciens et personnels de service, 26 vacataires dont 5 fonctionnaires.  
**Variations d'effectifs:/**  
**Prévisions d'embauches:/**
- 3) **Bilan trimestriel du CFAI Alsace**  
Une économie latente a été réalisée ce troisième trimestre.
- 4) **Informations préalables à la réunion des salariés du 4/12/2015, par la direction.**  
Le directeur, à l'oral, nous évoque longuement son projet « synergie et développement » sans grande précision.
- 5) **Dates de fermetures pour congés de fin d'année**  
La direction nous informe des dates de fermeture du CFAI Alsace à savoir du 24/12/2015 à 12h. au 4/01/2016.
- 6) **Point sur la rentrée 2015**  
Remise du document « Point recrutement 2015 au 31/10/15 » par la direction.  
Total des entrants 406 apprentis CFAI pour une cible de 416.
- 7) **Projets rentrée 2016**  
Point remis à décembre.
- 8) **Choix de la direction concernant l'attribution des chèques cadeau de Noël 2015 des salariées.**  
La direction choisie de verser au CE, comme par le passé, la somme prévue.
- 9) **Contexte du poste « RIP »**  
La direction prévoit une redéfinition de la fonction dans le cadre du projet « synergie et développement ». Le poste dans sa définition sera proposé aussi en interne aux salariés.
- 10) **Est-il possible d'avoir, sur le décompte de régularisation des titres (tickets) restaurant, la période concernée ainsi que les dates des repas payés par le CFAI afin de faciliter la vérification.**  
La direction s'engage à préciser les dates définissant le semestre. Pour les dates des repas payés, la direction évoque une complexité technique, mais rappelle qu'une réponse est possible sur simple demande auprès de l'assistante de gestion.
- 11) **Budget CE 2015**  
La direction n'a pas souhaité suivre le budget prévisionnel des recettes des œuvres sociales du CE (évoqué en mars).
- 12) **Dates des réunions CE du premier trimestre 2016**  
A définir

**Prochaines réunions CE : 17/12/2015 à 9:00 à Mulhouse.**

Le Secrétaire  
Joël PETERSCHMITT